

Mai 2025

Les besoins emploi- compétences des métiers d'art au sein de la branche professionnelle Industries céramiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE	4
DEROULEMENT DE L'ETUDE	4
1. ÉTAT DES LIEUX DES METIERS D'ART ET A HAUT NIVEAU DE TECHNICITE DANS L'INTERINDUSTRIE.....	4
1.1. QU'EST-CE QU'UN « METIER D'ART »	4
<i>Définition légale des « métiers d'art »</i>	<i>4</i>
<i>« Métier d'art », artisanat et métier artistique</i>	<i>6</i>
1.2. LES METIERS D'ART DANS L'INTERINDUSTRIE	7
1.3. METHODOLOGIE RETENUE POUR CARACTERISER LES METIERS D'ART DANS L'INTERINDUSTRIE.....	9
2. INDUSTRIES CERAMIQUES.....	11
2.1. PLACE DES METIERS D'ART DANS LA BRANCHE	11
2.2 LES METIERS D'ART DE LA BRANCHE ET LES METIERS CONNEXES	12
2.3 EFFECTIF DE PROFESSIONNELS DES METIERS D'ART SALARIES DE LA BRANCHE ..	14
2.4 PROFIL DES PROFESSIONNELS DES METIERS D'ART SALARIES DE LA BRANCHE....	16
2.5 DIFFICULTES LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES RENCONTREES PAR LES ENTREPRISES	19
2.6 FOCUS SUR LES PRINCIPAUX METIERS D'ART DE LA BRANCHE	21
<i>Céramiste (faïencier, porcelainier)</i>	<i>21</i>
<i>Décorateur sur céramique (peintre sur faïence/porcelaine, fileur doreur)</i>	<i>22</i>
<i>Designer de produits céramiques</i>	<i>22</i>
<i>Emailleur</i>	<i>23</i>
<i>Modelleur-céramiste / mouliste (sculpteur sur terre)</i>	<i>24</i>
<i>Poêlier</i>	<i>24</i>
<i>Potier (de grès, de terre cuite, raku, terre vernissée, tourneur céramique)</i>	<i>25</i>
<i>Technicien en développement de produits céramiques</i>	<i>26</i>
2.7 LES COMPETENCES REQUISES CHEZ LES PROFESSIONNELS DES METIERS D'ART DE LA BRANCHE	27
<i>Les évolutions de compétences attendues par les professionnels des métiers d'art salariés de la branche</i>	<i>27</i>
<i>Les compétences transverses les plus recherchées</i>	<i>28</i>
2.8 L'OFFRE DE FORMATION INITIALE MENANT AUX METIERS D'ART PRESENTS DE LA BRANCHE.....	28
<i>Méthodologie employée pour recenser l'offre de formation dédiée aux métiers d'art.....</i>	<i>28</i>
<i>Atlas des formations initiales pouvant mener aux métiers d'art présents dans les entreprises de la branche</i>	<i>29</i>
<i>Une offre de formation jugée trop généraliste, pas assez pratique et qui présente des carences sur certains métiers spécifiques</i>	<i>32</i>
<i>Poids de l'expérience et de la formation dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie</i>	<i>32</i>

<i>La reconversion, un vivier de futurs professionnels en croissance, mais qui nécessite un accompagnement spécifique</i>	<i>33</i>
2.9 L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE POUR LES PROFESSIONNELS DES METIERS D'ART SALARIES DE LA BRANCHE.....	34
<i>La formation continue utilisée pour combler les carences de la formation initiale.....</i>	<i>35</i>
<i>Mais un accès à la formation continue difficile notamment en raison des coûts de formation importants</i>	<i>36</i>
<i>Un usage important des formations internes pour développer les compétences spécifiques liées au métier exercé</i>	<i>36</i>
3. CONCLUSION	37
4. ANNEXES	38
LOGIQUE DE CONSTRUCTION DU PANEL D'ETABLISSEMENTS INTERROGES	38
LISTE DES CERTIFICATIONS MENANT AUX METIERS D'ART DE L'INTERINDUSTRIE RETENUES	39
METHODOLOGIE D'ESTIMATION DE L'EFFECTIF DE SALARIES SUR DES METIERS D'ART	40
<i>La méthodologie de recensement et d'analyse.....</i>	<i>40</i>

Contexte et objectifs de l'étude

Des entreprises accompagnées par OPCO 2i opèrent dans le secteur de l'artisanat-industrie. Ces entreprises comptent dans leurs effectifs des salariés qui exercent des métiers d'art. 12 branches de l'interindustrie rentrent dans ce cadre. Les métiers d'art sont des métiers manuels artisanaux de création, de production ou de restauration qui font appel à des savoir-faire traditionnels de haute technicité et nécessitant un apport artistique.

OPCO 2i souhaite à travers cette étude porter un regard spécifique sur les Métiers d'Art que l'on retrouve dans une grande diversité d'entreprises et de secteurs pour proposer des actions d'accompagnement spécifiques.

Les objectifs de l'étude :

- Évaluer la place des métiers d'art au sein des branches de l'interindustrie, les caractériser et évaluer les effectifs
- Identifier les enjeux et facteurs d'évolution qui impactent ces métiers
- Analyser l'offre de formation
- Distinguer les compétences spécifiques et transverses liées à ces métiers

Déroulement de l'étude

L'étude a eu lieu entre décembre 2023 et septembre 2024. Pour répondre aux objectifs de l'étude, plus de 80 rapports ont été étudiés, 65 entretiens avec des responsables de branches, des entreprises et des organismes de formation ont été menés, et une grande enquête a été lancée.

1 261 entreprises répondantes à l'enquête OPCO 2i Métiers d'art 2024 pour toute l'Interindustrie.

1 090 questionnaires métiers complétés

1. État des lieux des métiers d'art et à haut niveau de technicité dans l'interindustrie

1.1. Qu'est-ce qu'un « métier d'art »

Définition légale des « métiers d'art »

À l'origine, la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ne définissait pas les « métiers d'art », mais commençait à



préciser la notion « d'artisanat d'art »¹.

Cependant, cette loi de 1996 a été **modifiée**² par la **loi n° 2014-626 du 18 juin 2014** relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, dite "**loi Pinel**" du nom de la Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme de l'époque, Sylvia Pinel.

Cette loi de 2014 a été défendue, votée et promulguée avec une volonté de **soutien aux TPE et PME**, considérées comme essentielles pour la croissance économique et la création d'emplois. La loi avait notamment pour objectif de moderniser les secteurs de l'artisanat et du commerce en simplifiant certaines procédures administratives, en offrant un meilleur accès au financement et en améliorant la formation professionnelle.

L'article 22 de **la loi Pinel** modifie l'article 20 de la loi de 1996, transformant une simple évocation de la notion « d'artisanat d'art » en une véritable **définition juridique des « métiers d'art »** :

*« Relèvent des métiers d'art [...] les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux des personnes morales qui exercent, à titre principal ou secondaire, une activité indépendante de **production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique** »*

Loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat – article 20 (version en vigueur au 20 juin 2014)

La promulgation de la loi Pinel est suivie, un an et demi plus tard, par la publication de **l'arrêté interministériel du 24 décembre 2015 fixant la liste des métiers d'art**³. Cet arrêté référence officiellement, dans son annexe, **281 « métiers d'art » et spécialités**.

Le référentiel des « métiers d'art » défini dans l'arrêté interministériel est accessible [ici](#) ou [ici](#).

Enfin, la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine vient préciser, par son article 44, la loi de 1996. En effet, elle dispose que la liste des 281 « métiers d'art » ne préjuge pas du statut professionnel des personnes qui exercent ces métiers. Avec cette modification, la loi de 2016 dissocie « l'artisan d'art » du « professionnel pratiquant un métier d'art », et permet de mieux rendre compte de la **diversité de statuts professionnels recouverts par les « métiers d'art »**.

La définition légale de **la loi Pinel de 2014**, le référentiel de **l'arrêté interministériel de 2015**, et les précisions de **la loi de 2016**, posent un cadre de référence. Toutefois, ces définitions juridiques ne traitent pas de l'exercice des métiers d'art dans des environnements industriels.

Afin de poser un cadre clair et adapté au contexte de l'interindustrie, nous allons dans cette première partie définir ce qui caractérise les « métiers d'art » que l'on retrouve dans les entreprises des branches professionnelles de l'interindustrie.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000193678/1996-07-06/>

² https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000029102945/2014-06-20

³ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT0000031941949>

« Métier d'art », artisanat et métier artistique

Les notions de « métier d'art », d'artisanat et de métier artistique sont souvent proches et parfois confondues, mais elles ont des spécificités distinctes. Il est nécessaire de poser ici les définitions autour de ces trois notions.

Artisanat : L'artisanat englobe un large éventail de professions où les artisans **fabriquent, réparent ou restaurent des produits**, souvent faits **à la main** ou avec une **intervention manuelle significative**. L'artisanat inclut une **gamme étendue de domaines**, des métiers de **construction** (ex. : maçonnerie, peinture), de **réparation** (ex. : cordonnerie), de production **alimentaire** (ex. : boulangerie), aux métiers de **création** (ex. : poterie). Si certains métiers d'artisanat peuvent se rapprocher des « métiers d'art » par leur aspect créatif et technique, l'artisanat dans son ensemble couvre un **spectre plus large**, souvent **centré sur l'utilité pratique des objets** produits. Le terme artisanat défini à la fois l'organisation/l'entreprise et le professionnel qui possède et/ou dirige une entreprise artisanale.

L'artisanat ne correspond pas à une forme juridique de société (SARL, SA, SAS...) ou d'entreprise individuelle (EURL, microentreprise...), mais son **statut est juridiquement défini**. Un artisan doit :

- Exercer une activité professionnelle de fabrication, de transformation, de réparation, de prestation de services relevant de l'artisanat. L'entreprise doit générer l'essentiel de son revenu de la vente de produits et de services issus de son propre travail.
- Être économiquement indépendant. L'entreprise doit intervenir pour son propre compte et non pour celui d'une autre personne morale ou physique.
- Être immatriculé au Répertoire des Métiers. Cette inscription est obtenue auprès des chambres de métiers et de l'artisanat après constitution d'un dossier.
- Ne pas employer plus de 10 salariés lors de sa création

Le nouveau code de l'artisanat entré en vigueur le 1er juillet 2023 définit la liste des activités artisanales ([lien](#)).

Métier Artistique : Les métiers artistiques sont principalement centrés sur la création artistique et l'expression personnelle. Cela inclut des professions telles que peintre, sculpteur, musicien, acteur, etc. Les métiers artistiques ne se limitent pas à la production d'objets, mais englobent une vaste gamme de formes d'expression artistique. La distinction principale avec les « métiers d'art » réside dans l'accent mis sur l'expression personnelle et l'aspect conceptuel de l'œuvre, plutôt que sur la maîtrise d'un savoir-faire technique appliqué à la création ou à la restauration d'objets. Les œuvres artistiques visent souvent à communiquer des idées, émotions ou réflexions culturelles et ont rarement un caractère fonctionnel. Enfin les parcours professionnels et les formations dans les métiers artistiques peuvent être très variés. Exemples de métiers artistiques : Peintre, sculpteur, musicien, acteur, réalisateur de films, écrivain.

« Métier d'art » : Les « métiers d'art » sont définis par une combinaison de **savoir-faire de fabrication complexes**, souvent ancestraux, appliqués à la création ou à la restauration d'objets pérennes et uniques. Ces métiers requièrent une **maîtrise technique élevée** et une **sensibilité artistique** pour travailler des **matériaux variés**



comme le verre, le bois, les métaux, les textiles, etc. Les professionnels des « métiers d'art » produisent des **pièces uniques ou en petites séries** recourant beaucoup au **travail manuel** avec une forte dimension esthétique.

Au cœur des « métiers d'art », on trouve la valorisation du patrimoine culturel et des techniques ancestrales. Ces métiers sont porteurs d'histoires et de traditions, et leur pratique implique souvent la **préservation de techniques** qui ont été transmises à travers les générations. Les professionnels dans ce domaine ne se contentent pas de **maintenir en vie des compétences anciennes** ; ils innovent également en intégrant des **approches modernes et des matériaux nouveaux**, créant ainsi un pont entre le passé et le présent. Cette fusion d'ancien et de nouveau permet à ces métiers d'évoluer tout en restant fidèles à leurs racines culturelles.

La diversité des « métiers d'art » est très importante, allant des ébénistes, des souffleurs de verre, des céramistes, des orfèvres, des bijoutiers, jusqu'aux fabricants d'instruments de musique et aux restaurateurs d'œuvres d'art. Chaque discipline nécessite une **formation spécifique, souvent dispensée au sein d'établissements spécialisés et approfondie via un apprentissage auprès d'un professionnel ayant lui-même suivi le même apprentissage**. Les professionnels des « métiers d'art » sont des techniciens hautement qualifiés capables de concevoir et de réaliser des œuvres qui allient esthétique, fonctionnalité et originalité. Les créations issues des « métiers d'art » sont reconnues pour leur qualité exceptionnelle et leur caractère remarquable.

Ainsi ces trois domaines se chevauchent et interagissent. Les « métiers d'art » **se distinguent par leur combinaison de savoir-faire technique et d'esthétique artistique** dans la création ou la restauration d'objets, **l'artisanat par son large spectre d'activités manuelles** centrées sur la production et la réparation, et les **métiers artistiques par leur focalisation sur l'expression personnelle et artistique**.

1.2. Les métiers d'art dans l'interindustrie

On entend par interindustrie le regroupement des branches professionnelles adhérentes de l'OPCO 2i. Grâce à la richesse du patrimoine français et à la reconnaissance des savoir-faire dans divers domaines, **les métiers d'art sont présents dans de nombreux secteurs de l'interindustrie en France**. Mais leur **présence varie en fonction des spécificités de chaque secteur** et de la demande pour des produits ou des services alliant savoir-faire traditionnel manuel et qualité remarquable.

En effet, tous les secteurs industriels ne font pas appel aux métiers d'art de manière équivalente. Les secteurs fortement industrialisés et très automatisés, tels que la production automobile, la chimie ou encore l'électronique, intègrent moins fréquemment ces compétences, bien que des collaborations ponctuelles puissent exister pour des projets spéciaux ou des éditions limitées. La capacité à intégrer les métiers d'art dans l'industrie dépend en grande partie des marchés clients adressés par les entreprises, de l'organisation interne de ces dernières et enfin de leur histoire. Par exemple, une entreprise adressant le marché du luxe comptera plus fréquemment des professionnels des métiers d'art parmi ses salariés.

Au-delà des spécificités touchant les métiers d'art dans l'interindustrie décrits précédemment, l'exercice professionnel peut également être différent dans un contexte interindustriel. Nous pouvons notamment citer deux différences notables sans être systématiques :



- **Participation parfois limitée à certaines étapes du processus** : à la différence d'un environnement artisanal où le professionnel va souvent être responsable de l'intégralité du processus (de la conception à l'entretien ou la réparation), un professionnel des métiers d'art salarié dans l'interindustrie va régulièrement intervenir sur un périmètre précis dans le processus. Il sera amené à travailler sur une partie plus restreinte du processus productif. A titre d'exemple, 30 % des répondants ayant des Maroquiniers (malletier, layetier, gainier, gaufreur sur cuir, pareur, passementier, préparateur monteur) dans leur effectif exercerait uniquement en phase de production. Cela représente 26 % pour les Menuisiers.



- **Intégration dans une organisation du travail collective et collaborative** : Dans un contexte interindustriel, les organisations peuvent être de taille significative pour répondre à une demande forte et à des processus productifs parfois lourds. Un professionnel des métiers d'art salarié dans l'interindustrie s'intègre généralement dans une organisation du travail souvent basée sur des unités autonomes ou des petites équipes intégrées à un grand ensemble.

Dans les entreprises industrielles, les **métiers d'art mêlent des savoir-faire de fabrication** (le plus souvent manuel et ancestraux) **aux processus de production modernes**. Cette combinaison permet de conserver la richesse du savoir-faire traditionnel tout en bénéficiant de l'efficacité de la production industrielle (productivité, qualité, maîtrise des coûts...). L'emploi de technologies modernes comme la commande numérique et la conception assistée par ordinateur vient enrichir le travail des professionnels des métiers d'art. Cette synergie offre une précision accrue et une capacité de personnalisation qui renouvellent les possibilités traditionnelles des métiers d'art, offrant une flexibilité et une diversité dans la création de produits.

Sans les opposer, les **métiers d'art ont des différences marquées par rapport à des « métiers industriels »** (ex. : opérateur, technicien de maintenance...) qui se manifestent à travers plusieurs aspects de leur travail et de leurs compétences.

Les professionnels des métiers d'art se caractérisent par un **savoir-faire spécifique**, souvent acquis après **plusieurs années de formation, de perfectionnement et par l'expérience**. Leur travail nécessite une **approche détaillée, axée sur la qualité et l'unicité de chaque pièce**. Les métiers industriels se concentrent sur des **processus optimisés pour l'efficacité et la répétabilité**. Leur formation est généralement axée sur l'utilisation et la maintenance de machines et d'équipements industriels. Contrairement aux métiers d'art, leur travail ne nécessite pas nécessairement un savoir-faire artistique, mais plutôt des compétences techniques liées à l'opération des machines, à la gestion des matériaux, et au contrôle qualité.

Enfin, le **niveau d'autonomie et de créativité varie** significativement entre ces deux types de métiers. Les métiers d'art ont souvent plus de liberté dans la prise de décisions liées à la conception et à l'exécution de leur travail, tandis que les métiers industriels suivent des procédures et des directives plus strictes, avec moins de marge pour la créativité individuelle.

1.3. Méthodologie retenue pour caractériser les métiers d'art dans l'interindustrie

Pour identifier les métiers d'art dans l'interindustrie, une grille d'analyse a été construite pour déterminer la proximité d'un métier avec les caractéristiques d'un métier d'art. Les caractéristiques retenues ont été testées avec des professionnels et des experts des métiers d'art dans l'interindustrie.

Voici les différentes caractéristiques retenues

- Deux critères de repérage des métiers en amont :
 - **Métier présent dans le référentiel des métiers d'art** de l'arrêté officiel : figure parmi les 281 métiers listés dans l'arrêté interministériel du 24 décembre 2015
 - **Métier présent dans une des branches d'OPCO 2i de manière non exceptionnelle** et corrélé à l'activité principale de l'entreprise : La présence de salarié sur ce métier n'est pas exceptionnelle et ce métier participe directement à l'activité principale de l'entreprise (ex. : un ardoisier dans une entreprise de plasturgie est une situation exceptionnelle et son activité ne contribue pas directement à l'activité de plasturgie)
- Six critères cumulatifs :
 - **Métier nécessitant un savoir-faire de fabrication de haute technicité** : Le niveau de maîtrise technique requis pour faire ce métier est élevé.
 - **Métier s'appuyant sur un savoir-faire rare** : Le savoir-faire n'est pas largement diffusé dans la population active.
 - **Métier se construisant grâce à une expérience significative post-formation** : la formation initiale, même en alternance, est insuffisante pour pouvoir maîtriser totalement tous les gestes. Plusieurs années de pratique sont nécessaires pour maîtriser tous les gestes du métier.
 - **Métier contribuant à la transformation de la matière et à la fabrication d'un objet ayant un caractère fonctionnel et pérenne** : Le caractère fonctionnel est déterminé par un usage pratique et la pérennité par une non-périssabilité du produit.
 - **Métier qui comporte une succession de gestes contribuant à donner une valeur ajoutée importante au produit fini** : le métier consiste principalement à réaliser des opérations manuelles précises, parfois avec l'aide de machines, qui contribuent à transformer une matière brute en un produit d'exception.

- **Métier de fabrication d'un volume de pièce réduit** : Les pièces fabriquées sont réalisées en petites séries, mais pas nécessairement unique

POINTS CLES A RETENIR

Les métiers d'art sont présents dans de nombreux secteurs de l'interindustrie en France. Mais leur présence varie en fonction des spécificités de chaque secteur.

L'exercice professionnel des métiers d'art dans l'interindustrie peut se caractériser par deux différences notables sans être systématiques : **Participation parfois limitée à certaines étapes du processus ; Intégration dans une organisation du travail collective.**

Au total **280 métiers d'art présents dans les entreprises des branches de l'interindustrie ont été identifiés.** Deux catégories ont été établies pour ces métiers :

1. **Métiers d'art de l'interindustrie présent dans l'annexe de l'arrêté de 2015** → 228 métiers d'art de l'interindustrie concernés
2. **Métiers du halo des métiers d'art** : métiers ne figurant pas dans l'arrêté mais dont les caractéristiques valident au minimum 3 des critères listés ci-dessus → 52 métiers de l'interindustrie concernés.



2. Industries céramiques

Méthodologie

Les éléments présentés ci-dessous sont issus de l'utilisation de plusieurs moyens complémentaires :

- **Analyses de travaux et publications** sur les métiers d'art dans la branche
- **Une enquête auprès des entreprises** de la branche employant des métiers d'art : **20 répondants et 40 questionnaires métiers complétés**
- **Des entretiens avec des professionnels** des métiers d'art dans la branche

2.1. Place des métiers d'art dans la branche

La branche professionnelle des Industries céramiques regroupe les entreprises qui appliquent la convention collective nationale des industries céramiques de France (IDCC 1558).

Elle représentait 399 entreprises en 2023. Ces entreprises comptaient 7 580 salariés en 2022. La branche comptait aussi 243 alternants en 2022⁴. Près de 60 % des entreprises sont des entreprises de moins de 10 salariés.

Les entreprises de la branche Industries céramiques sont spécialisées dans la production d'articles en céramique traditionnels comme les carreaux, les produits réfractaires, la vaisselle et les appareils sanitaires, ainsi que dans la céramique technique, incluant les isolateurs électriques et les pièces spécifiques destinées à des secteurs de pointe tels que l'aéronautique, le médical, la défense et l'électronique.

En plus de leurs usages domestiques, les produits en céramique sont prisés pour leur dureté, leur résistance à la chaleur et leurs propriétés d'isolation thermique et électrique. Ces caractéristiques les rendent indispensables dans de nombreuses applications, notamment dans les secteurs du bâtiment (carrelage, sanitaires), de la sidérurgie et du verre (réfractaires), de l'automobile (filtres à particules et bougies), de l'aéronautique (systèmes de freinage) et de l'électronique (condensateurs), entre autres.

Les métiers d'art jouent un rôle crucial dans les industries céramiques en ajoutant une valeur esthétique, technique et culturelle aux produits finis. Les métiers d'art apportent leur expertise et leur sensibilité artistique pour transformer des objets utilitaires en pièces d'exception voire en œuvres d'art. Voici une analyse de la place et des spécificités des métiers d'art dans les industries céramiques.

⁴ <https://observatoire-competences-industries.fr/branches/textile/>

- **Valeur ajoutée esthétique** : Les métiers d'art introduisent une dimension esthétique qui transcende la fonctionnalité des objets céramiques. Ils permettent la création de pièces uniques ou de séries limitées qui peuvent atteindre une haute valeur sur le marché.
- **Innovation technique** : Grâce à leurs connaissances approfondies des matériaux et des techniques, les professionnels d'art peuvent innover dans les procédés de fabrication. Ils expérimentent avec de nouveaux mélanges de terres, émaux, et techniques de cuisson pour obtenir des effets et des finitions uniques.
- **Préservation du patrimoine** : Les métiers d'art jouent un rôle essentiel dans la conservation et la transmission des savoir-faire traditionnels. Ils assurent la continuité des techniques anciennes tout en les adaptant aux exigences contemporaines.
- **Personnalisation** : Les entreprises de céramique peuvent proposer des produits personnalisés grâce à l'intervention des professionnels des métiers d'art. Cela peut aller de la création de motifs uniques à la réalisation de pièces sur commande.

2.2 Les métiers d'art de la branche et les métiers connexes

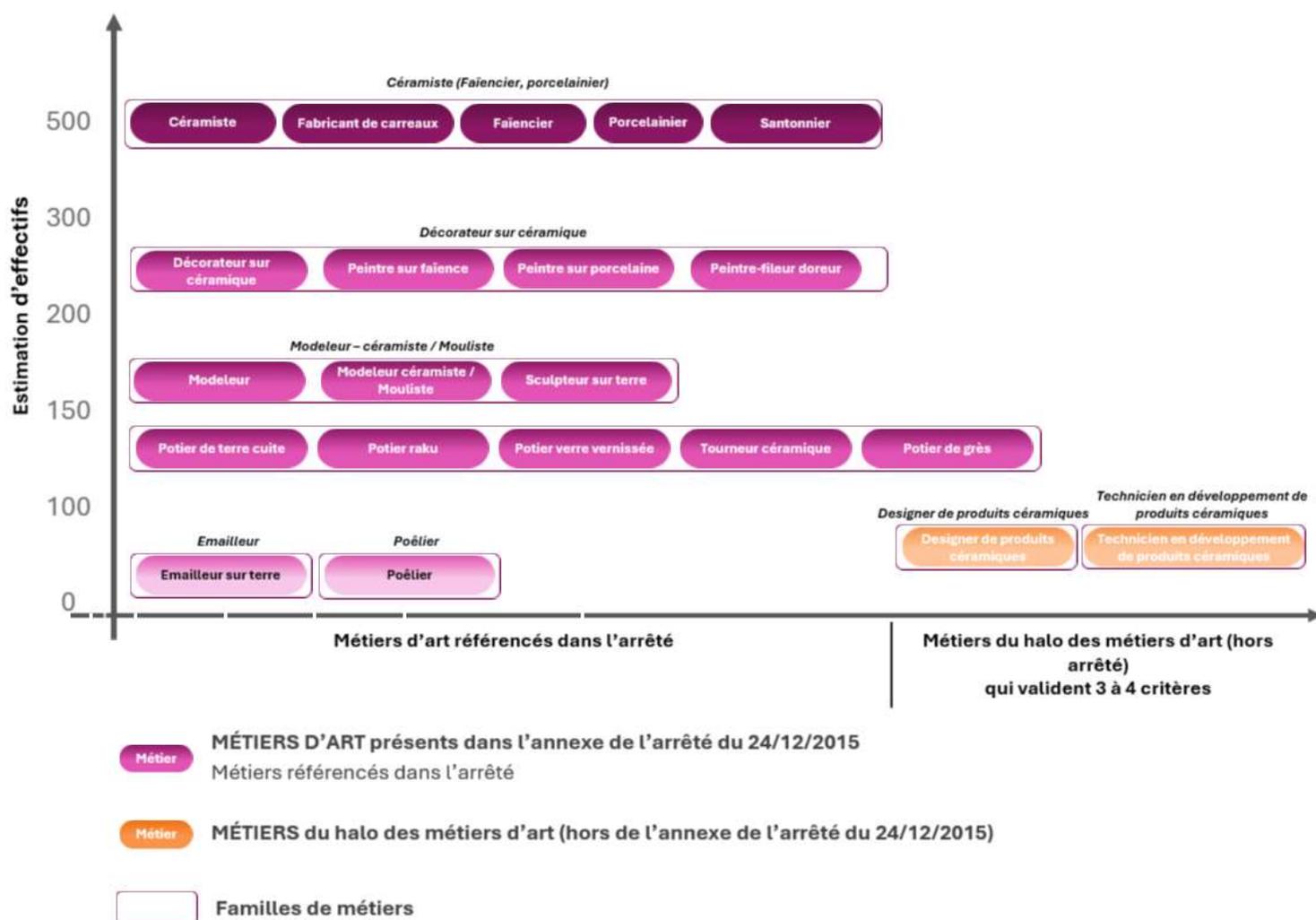
Familles de métiers	Métier	Savoir-faire de fabrication de haute technicité	Produit ayant un caractère fonctionnel et pérenne	Gestes donnant une valeur ajoutée importante au produit	Savoir-faire rare	Expérience significative post-formation initiale	Volume de pièce réduit
Céramiste (Faïencier, porcelainier)	Céramiste	Métiers présents dans l'annexe de l'arrêté interministériel du 24 décembre 2015					
	Fabricant de carreaux						
	Faïencier						
	Porcelainier						
	Santonnier						
Décorateur sur céramique (peintre sur faïence/porcelaine, fileur doreur)	Décorateur sur céramique						
	Peintre sur faïence						
	Peintre sur porcelaine						
	Peintre-fileur doreur						
Designer de produits céramiques	Designer de produits céramiques						
Emailleur	Emailleur sur terre	Métiers présents dans l'annexe de l'arrêté interministériel du 24 décembre 2015					



Familles de métiers	Métier	Savoir-faire de fabrication de haute technicité	Produit ayant un caractère fonctionnel et pérenne	Gestes donnant une valeur ajoutée importante au produit	Savoir-faire rare	Expérience significative post-formation initiale	Volume de pièce réduit
Modeleur-céramiste / Mouliste (Sculpteur sur terre)	Modeleur	Métiers présents dans l'annexe de l'arrêté interministériel du 24 décembre 2015					
	Mouleur						
	Sculpteur sur terre						
Poêlier	Poêlier						
Potier (de grès, de terre cuite, raku, terre vernissée, tourneur céramique)	Potier de grès						
	Potier de terre cuite						
	Potier raku						
	Potier terre vernissée						
	Tourneur céramique						
Technicien en développement de produits céramiques	Technicien en développement de produits céramiques						



Positionnement des métiers d'art de la branche



2.3 Effectif de professionnels des métiers d'art salariés de la branche

Estimation des effectifs salariés dans la branche par métier à fin 2022

Estimation Olecio à partir de la méthodologie décrite plus haut

Effectif de professionnels des métiers d'art salariés de la branche professionnelle Industries céramiques

→ Entre 1 000 et 1 500 salariés soit entre 15 % et 21 % des salariés

Les estimations réalisées dans le cadre de cette étude amènent à évaluation de 1 000 à 1 500 professionnels des métiers d'art salariés dans la branche professionnelle Industries céramiques (méthodologie détaillée précédemment). Cette estimation n'inclut pas les professionnels non-salariés des métiers d'art (ex. : entrepreneurs individuels, gérants non-salariés) et cible le périmètre des entreprises de la branche.

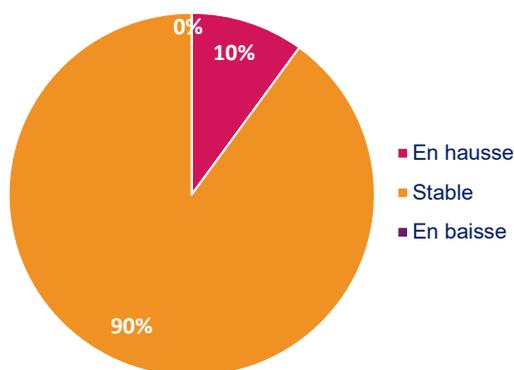
Familles de métiers	Estimation basse du nombre de salariés	Estimation haute du nombre de salariés
Céramiste (Faïencier, porcelainier)	400	600
Décorateur sur céramique (peintre sur faïence/porcelaine, fileur doreur)	200	300
Modeleur-céramiste / Mouliste (Sculpteur sur terre)	100	150
Potier (de grès, de terre cuite, raku, terre vernissée, tourneur céramique)	100	150
Designer de produits céramiques	50	100
Emailleur	50	100
Poêlier	50	100
Technicien en développement de produits céramiques	50	100

En suivant la même méthodologie utilisée pour estimer les effectifs de professionnels des métiers d'art salariés (cf. 3.2), **l'effectif estimé de professionnels des métiers d'art exerçant en tant qu'entrepreneurs individuels sur les activités des industries céramiques est de 1 000 à 2 000**. Ce volume est difficile à estimer sur cette activité, car l'on compte près de 11 500 entreprises individuelles (sur le code APE 2341Z Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental et 2349Z Fabrication d'autres produits céramiques) parmi lesquelles il est difficile de distinguer objectivement celles qui exercent un métier d'art, beaucoup de ces professionnels indépendants ont une activité artisanale de décoration de vaisselle.

Prévisions de l'évolution de l'effectif des professionnels des métiers d'art salariés dans la branche

Source Enquête OPCO 2i Métiers d'art 2024





La stabilité des effectifs de professionnels des métiers d'art salariés de la branche Industries céramiques est la tendance largement partagée par les répondants sur ces métiers. Pour 90 % des entreprises répondantes à l'enquête leur effectif sur les métiers d'art sera stable dans les prochaines années.

La proportion de répondants qui anticipent une hausse est inférieure à la moyenne interindustrielle (10 % contre 25 %). Aucun des répondants à l'enquête ne prévoit de baisse de ses effectifs sur les métiers d'art alors que la

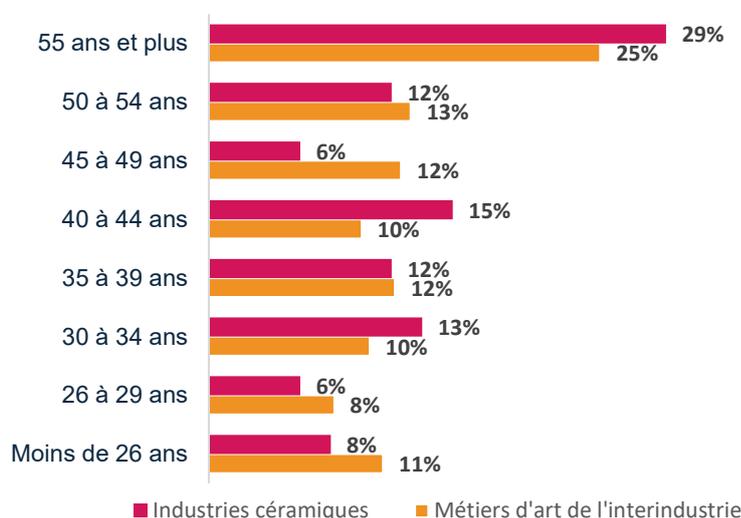
moyenne interindustrielle est à 9 % des répondants qui anticipent une baisse de leur effectif sur des métiers d'art.

Si l'on regarde les tendances anticipées par métier il semble que le métier de faïencier soit celui sur lequel la plus forte hausse est anticipée (29 % des répondants anticipent une hausse d'effectif sur ce métier).

2.4 Profil des professionnels des métiers d'art salariés de la branche

Pyramide des âges des professionnels des métiers d'art salariés de la branche

Source INSEE DSN 2021 – Traitement Olecio



Avec notamment **29 % des effectifs âgés de 55 ans et plus** et **8 % de moins de 26 ans**, les professionnels des métiers d'art salariés de la branche Industries céramiques présentent une moyenne d'âge légèrement plus âgée que l'ensemble des salariés sur des métiers d'art de l'interindustrie. Il y aura des volumes de départs en retraite importants dans les prochaines années. Cette situation présente **deux défis majeurs** pour cette branche. Tout d'abord un défi quantitatif, comme dans tous les secteurs qui connaissent le même phénomène, il faudra **remplacer ces départs en retraite**. Le deuxième défi est spécifique

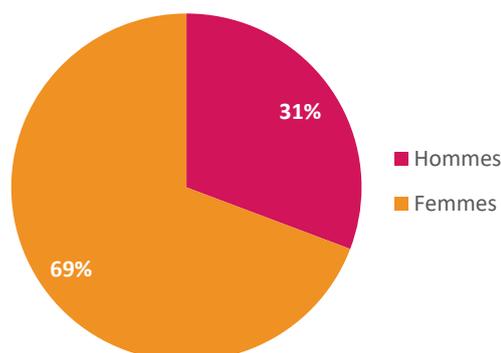


aux métiers d'art, il s'agit du **transfert des savoir-faire**. Ces derniers sont, dans la grande majorité des cas, rares et le fruit d'un apprentissage de plusieurs années voire plusieurs dizaines d'années. La branche devra **organiser ces transferts de savoir-faire** et aura probablement besoin d'accompagnement pour cela.

Les effectifs plus nombreux que dans l'interindustrie dans les tranches de 30 à 44 ans sont révélateurs de périodes où les embauches de jeunes ont probablement été nombreuses. De plus, ces pourcentages importants illustrent notamment un faible phénomène de départs en cours de carrière.

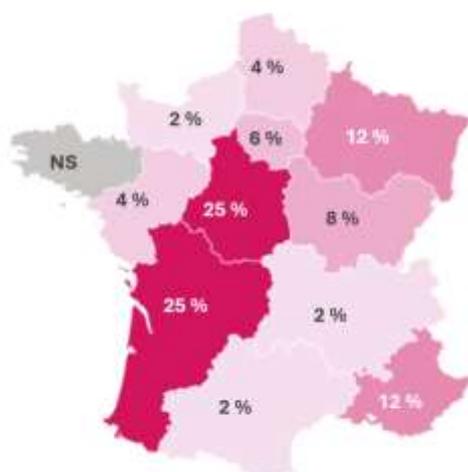
Répartition selon le genre des professionnels des métiers d'art salariés de la branche

Source INSEE DSN 2021 – Traitement Olecio



Répartition par région des professionnels des métiers d'art salariés dans la branche

Source INSEE DSN 2021 – Traitement Olecio



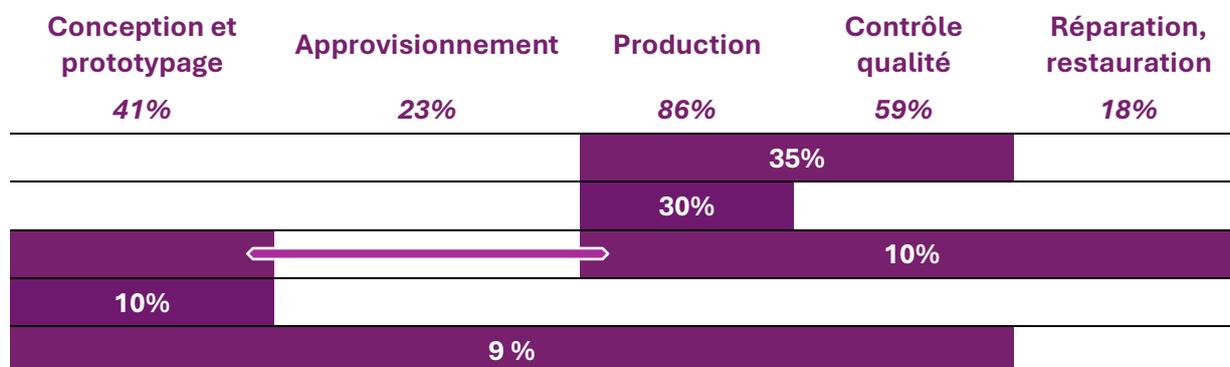
La répartition régionale des professionnels des métiers d'art salariés dans la branche Industries céramiques en France montre une concentration particulièrement élevée en Nouvelle-Aquitaine et dans le Centre-Val de Loire. Ces deux régions rassemblent la moitié des professionnels des métiers d'art salariés de la branche. Elles se distinguent par un héritage historique et une infrastructure bien développée dans la production de céramiques, notamment autour de Limoges, ce qui en fait des pôles majeurs pour cette industrie. La Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Grand Est suivent avec chacune 12 % des professionnels, indiquant également une présence significative des industries céramiques, possiblement en raison de leur tradition

artisanale et de leur capacité industrielle dans ce domaine.

D'autres régions comme les Pays de la Loire, les Hauts-de-France et l'Île-de-France présentent des proportions intermédiaires, respectivement 4 %, 4 %, et 6 %. La Bourgogne Franche-Comté, avec 8 %, montre également une certaine activité dans ce secteur. Cette répartition illustre les disparités régionales en termes de spécialisation industrielle et d'héritage artisanal dans les industries céramiques en France.

Positionnement des professionnels des métiers d'art salariés dans les phases du processus productif des entreprises

Source INSEE DSN 2021 – Traitement Olecio- Focus sur les résultats les plus significatifs



Note de lecture :

86 % des répondants indiquent intervenir au moins en phase de production.

Pour 30 % des répondants à l'enquête, leurs salariés sur des métiers d'art interviennent exclusivement en phase de production.

L'enquête révèle que pour 86 % des répondants, leurs salariés sur des métiers d'art interviennent

en phase de production, ce qui n'exclut pas la possibilité pour les entreprises de faire intervenir leurs professionnels des métiers d'art salariés à d'autre phase du processus de production.

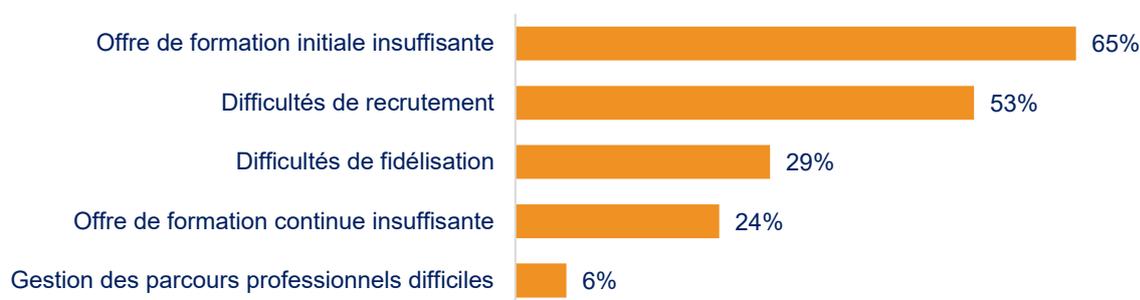
Cependant, pour 30 % des répondants, leurs professionnels salariés des métiers d'art se consacrent **exclusivement** au processus de production, tandis que pour plus d'un tiers d'entre elles, leurs professionnels des métiers d'art salariés **combinent production/fabrication avec des activités de contrôle qualité**.

De manière plus marginale, seulement 9 % des entreprises répondantes indiquent que leurs professionnels des métiers d'art salariés sont **impliqués dans presque l'ensemble des phases, à l'exception de la phase de réparation et restauration**.

Cette répartition souligne une focalisation très claire des métiers d'art sur des activités de production où la maîtrise du geste et de la matière est très importante, tout en indiquant une certaine polyvalence pour une minorité, qui s'engage également dans des activités complémentaires telles que la conception ou encore la réparation ou restauration.

À noter que tout de même 10 % des répondants pour la branche indiquent que leurs professionnels salariés des métiers d'art se consacrent exclusivement à la première phase : la conception et prototypage.

2.5 Difficultés liées aux ressources humaines rencontrées par les entreprises



Source : enquête d'Olecio pour OPCO 2i

65 % des entreprises interrogées pour la branche Industries céramiques considèrent l'offre de formation initiale comme étant insuffisante. Bien que la formation permette aux apprenants de se familiariser avec le métier et le secteur, ne suffit pas à elle seule. En effet, si la formation initiale fournit une base de connaissances essentielle, c'est par la pratique en entreprise que l'apprentissage se complète véritablement. L'intégration d'un nouveau salarié constitue un défi significatif pour les entreprises, car elles doivent investir un temps et des ressources considérables dans sa formation. La transmission des techniques et des gestes spécifiques à chaque entreprise est indispensable afin que le nouveau salarié s'imprègne des méthodes propres à l'organisation. Le temps de formation sur le poste de travail pour les métiers d'art prend des années à acquérir toute la dextérité attendue, ce qui contribue à expliquer la faible appréciation de l'offre de formation initiale de la part des entreprises de la branche Industries céramiques. Cette période d'acquisition de compétences inclut notamment la pratique régulière sous la supervision de professionnels expérimentés. Pour former un salarié dans un environnement de travail réel, cela implique des coûts liés à la supervision et à la possible diminution de la productivité pendant cette période de formation.

« Pour faire une seule assiette en formation on met 4 heures. Mais la réalité en entreprise c'est qu'on a besoin d'en faire 200 par heures. »

« On a des personnes issues d'une formation, mais la plupart de nos salariés viennent de l'intérim ou sont issus de la reconversion. La plupart de la formation est réalisée en interne. »

Entretien réalisé auprès d'un représentant de branche – Mars 2024

Il convient de noter que lors des entretiens, les entreprises ont fréquemment souligné des insuffisances dans la qualité de l'offre de formation disponible. Toutefois, les entreprises reconnaissent également que le manque de candidats pour ces formations constitue un obstacle majeur au développement de l'offre de formation. A titre d'exemple, une personne interrogée a mentionné que le CQP⁵ en décoration manuelle sur porcelaine a dû être fusionné avec un autre CQP en décoration de pose sur filet, faute de participants suffisants.

⁵ Certificat de Qualification Professionnelle



« On est souvent assez déçus par le niveau des gens qu'on embauche et issus de formation initiale. »

Entretien réalisé auprès d'un représentant de branche – Janvier 2024

Par ailleurs, 36 % des entreprises répondantes pour la branche indiquent rencontrer des difficultés de recrutement. Cette difficulté rencontrée par les entreprises peut s'expliquer par un déficit de notoriété et d'attractivité des formations menant à leurs métiers. En effet, il y a une méconnaissance des activités réelles des entreprises de ce secteur, ce qui peut aggraver les difficultés d'attractivité et de recrutement de façon générale.

« Nous sommes souvent déçus par le niveau des jeunes diplômés, car ils ne connaissent pas la réalité de la production en entreprise, sur volet industriel. »

Entretien réalisé auprès d'un représentant de branche – Mars 2024

En plus des difficultés de recrutement, les entreprises doivent également anticiper et gérer les éventuels risques de départ prématuré des nouveaux salariés, ce qui pourrait entraîner des pertes financières et un besoin de recommencer le processus de recrutement et de formation. C'est pourquoi les difficultés de fidélisation des salariés représentent également un des principaux enjeux pour 29 % des entreprises répondantes. Cette difficulté concerne tout particulièrement les jeunes. La mobilité professionnelle des jeunes travailleurs, en particulier ceux de la génération Z, représente un défi croissant pour les entreprises. En effet, près de 40 % des jeunes actifs de cette génération envisageraient un changement de carrière. Ils sont d'ailleurs presque 85 % d'entre eux à ressentir ce désir de changement dès leur première année d'activité.⁶ Cette réalité rend la fidélisation des jeunes talents et la promotion d'une carrière au sein d'une même organisation plus complexe qu'auparavant. Les modèles traditionnels de fidélisation des employés, tels que la progression de carrière et les avantages liés à l'ancienneté, perdent progressivement de leur efficacité face aux aspirations changeantes des nouvelles générations de travailleurs.

« On a parfois des gens qu'on trouve très bien, mais qui demain ne sont plus là. »

Entretien réalisé auprès d'un représentant de branche – Mars 2024

⁶ <https://start.lesechos.fr/travailler-mieux/vie-entreprise/gen-z-un-jeune-actif-sur-3-regrette-son-choix-de-carriere-2077080>



2.6 Focus sur les principaux métiers d'art de la branche

Céramiste (faïencier, porcelainier)

- Description du métier : Le céramiste, qu'il soit faïencier ou porcelainier, est un professionnel d'exception spécialisé dans la création et la décoration d'objets en céramique, qu'il s'agisse de faïence ou de porcelaine. Ces matériaux, issus d'argiles spécifiques, sont travaillés avec une précision et une minutie remarquables. Le céramiste commence par préparer la pâte en mélangeant des argiles, des kaolins, et autres minéraux, qu'il modèle ensuite pour créer une variété d'objets utilitaires ou décoratifs, tels que des assiettes, des vases, des sculptures ou des carreaux. La forme donnée à ces pièces peut être obtenue par diverses techniques comme le tournage, le moulage, ou encore le modelage à la main. Une fois les formes réalisées, elles subissent une première cuisson (biscuit) à haute température, les rendant prêtes pour l'étape de l'émaillage ou de la décoration.
- Présence dans l'interindustrie : Le métier de Céramiste (Faïencier, porcelainier) se retrouve quasi exclusivement dans la branche Industries céramiques.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif de Céramistes (Faïenciers, porcelainiers) salariés des entreprises de la branche Industries céramiques est estimé entre 400 et 600 salariés. Il est probable que cet effectif reste stable dans les prochaines années (source Enquête entreprises).
- Exercice du métier au sein de l'industrie : Dans un milieu industriel, le métier de céramiste (faïencier, porcelainier) comporte des spécificités notables par rapport à son exercice artisanal. Le processus de production est souvent automatisé et à grande échelle, nécessitant l'utilisation de machines avancées pour le façonnage, le moulage et la décoration des pièces. Les céramistes industriels doivent posséder des compétences en gestion de la production, en maintenance des équipements et en contrôle de la qualité pour garantir que les produits répondent aux normes strictes de consistance et de durabilité. De plus, ils doivent être capables de collaborer étroitement avec les équipes de recherche et développement pour innover en matière de matériaux et de techniques, afin de rester compétitifs sur le marché. La production industrielle requiert également une expertise dans l'optimisation des processus pour maximiser l'efficacité et réduire les coûts, tout en maintenant un haut niveau de précision et de finition dans les produits céramiques.
- Principales difficultés RH rencontrées : Les répondants soulignent des difficultés de recrutement, dues soit à un manque de visibilité et d'attractivité du métier auprès du grand public, ce qui se traduit par un remplissage insuffisant des centres de formation initiale, soit au manque de centres de formation existantes en France, ou à proximité de l'entreprise. Cette difficulté à attirer et à former du personnel qualifié peut compromettre la croissance des entreprises et la pérennité des métiers traditionnels. Par ailleurs, les entreprises éprouvent des difficultés à fidéliser leurs employés. En effet, les opportunités de développement de carrière peuvent être peu connues et ainsi influencer les jeunes dans leur choix d'orientation professionnelle.



Décorateur sur céramique (peintre sur faïence/porcelaine, fileur doreur)

- Description du métier : Le décorateur sur céramique est un professionnel spécialisé dans la décoration des objets céramiques. Ce métier exige une grande maîtrise technique et un sens artistique aiguisé pour embellir des surfaces en faïence, en porcelaine ou en grès avec des motifs variés et des finitions précieuses. Le décorateur utilise différentes techniques de peinture et de dorure, appliquant à la main des pigments colorés, des oxydes métalliques ou de l'or liquide pour créer des motifs élaborés. La précision est essentielle, car chaque coup de pinceau ou d'outil doit être maîtrisé pour obtenir des résultats uniformes et de haute qualité. Ce travail se fait souvent sur des objets utilitaires ou décoratifs comme des vases, des assiettes, des carreaux ou des pièces d'art, nécessitant une parfaite connaissance des matériaux et des techniques de cuisson pour assurer la durabilité des décors.
- Présence dans l'interindustrie : Le métier de Décorateur sur céramique (peintre sur faïence/porcelaine, fileur doreur) se retrouve quasi exclusivement dans la branche Industries céramiques.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif de Décorateurs sur céramique (peintres sur faïence/porcelaine, fileurs doreurs) salariés des entreprises de la branche Industries céramiques est estimé entre 200 et 300 salariés.
- Exercice du métier au sein de l'industrie : Les décorateurs doivent adapter leurs techniques artisanales à des processus mécanisés, utilisant des machines de sérigraphie, de tampographie ou des robots de peinture pour reproduire les motifs avec une précision et une rapidité accrue. Le contrôle de la qualité devient primordial, car il faut garantir une uniformité parfaite sur des centaines voire des milliers de pièces. De plus, le professionnel des métiers d'art doit souvent collaborer avec des ingénieurs et des techniciens pour optimiser les procédés de décoration, en intégrant des innovations technologiques et des matériaux modernes pour améliorer la durabilité et l'efficacité de la production. Cette industrialisation exige également une gestion rigoureuse des stocks de pigments, de métaux précieux et des consommables, ainsi qu'une maintenance régulière des équipements pour éviter les interruptions de la chaîne de production.

Designer de produits céramiques

- Description du métier : Le designer de produits céramiques est un créateur spécialisé dans la conception d'objets en céramique, alliant esthétique et fonctionnalité. Ce métier englobe la recherche de formes, de textures et de couleurs innovantes pour des pièces utilitaires ou décoratives, telles que la vaisselle, les objets d'art, les carreaux ou les éléments architecturaux. Le designer de produits céramiques doit posséder une solide compréhension des propriétés des matériaux céramiques, des techniques de modelage et de cuisson, ainsi que des processus de décoration comme l'émaillage et le glaçage. En utilisant des outils numériques et des logiciels de modélisation 3D, il traduit ses idées en prototypes, avant de superviser la production des pièces dans l'atelier. La démarche créative de ce professionnel est souvent nourrie par une sensibilité aux tendances artistiques et aux besoins du marché, tout en respectant les traditions artisanales.



- Présence dans l'interindustrie : Le métier de Designer de produits céramiques se retrouve quasi exclusivement dans la branche Industries céramiques.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif de Designers de produits céramiques salariés des entreprises de la branche Industries céramiques est estimé entre 50 et 100 salariés.
- Exercice du métier au sein de l'industrie : Dans un milieu industriel, le métier de designer de produits céramiques comporte des spécificités telles que la nécessité de standardiser les processus de production pour assurer la cohérence et l'efficacité à grande échelle. Le designer doit concevoir des pièces qui peuvent être reproduites en série tout en minimisant les variations et les défauts. Cela implique une collaboration étroite avec les ingénieurs et les techniciens pour optimiser les moules, les formulations des matériaux et les cycles de cuisson. Le designer doit également tenir compte des contraintes économiques, telles que le coût des matériaux et des procédés, ainsi que des exigences de rentabilité et de délais de production. En outre, il doit souvent intégrer des considérations de durabilité et d'impact environnemental, en sélectionnant des matériaux écologiques et en concevant des processus de production plus efficaces et moins polluants. Les spécificités du marché, les normes de qualité et les réglementations industrielles jouent également un rôle important dans la conception des produits, nécessitant une adaptation continue et une innovation constante.

Emailleur

- Description du métier : L'émailleur dans la branche Industries céramiques est un professionnel spécialisé dans l'art de l'émaillage céramique, un procédé qui consiste à appliquer un revêtement vitreux sur une surface en céramique pour en améliorer l'apparence, la durabilité et la fonctionnalité. Ce métier requiert une connaissance approfondie de la chimie des émaux, une maîtrise des techniques de formulation et d'application des émaux, ainsi qu'une grande précision et une sensibilité artistique. Les matériaux utilisés comprennent des mélanges spécifiques de verre de silice, de minéraux et d'argiles, qui sont appliqués sous forme de poudres ou de suspensions aqueuses sur les supports céramiques. L'émailleur doit savoir comment ces mélanges réagiront à des températures élevées lors de la cuisson pour créer des surfaces lisses, colorées et résistantes, utilisées dans une variété de produits allant des carreaux de faïence aux pièces d'art en porcelaine.
- Présence dans l'interindustrie : Le métier d'Émailleur se retrouve quasi exclusivement dans la branche Industries céramiques.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif d'Émailleurs salariés des entreprises de la branche Industries céramiques est estimé entre 50 et 100 salariés.
- Exercice du métier au sein de l'industrie : Dans un milieu industriel, le métier d'émailleur céramique comporte des spécificités liées à la production en grande série et à l'utilisation de technologies avancées pour assurer la constance et l'efficacité du processus d'émaillage. Contrairement à l'artisanat où chaque pièce est souvent unique, l'émailleur industriel doit maîtriser des techniques de production de masse tout en maintenant des standards de qualité élevés. Cela inclut l'utilisation de



machines automatisées pour l'application uniforme des émaux, des fours industriels capables de gérer de grandes quantités de céramiques, et des systèmes de contrôle de la qualité rigoureux pour garantir la durabilité et l'apparence des produits finis. De plus, l'émailleur en milieu industriel doit souvent travailler en équipe, coordonner avec d'autres départements comme le design et la production, et s'adapter rapidement aux innovations technologiques et aux exigences du marché.

Modeleur-céramiste / mouliste (sculpteur sur terre)

- Description du métier : Le modeleur-céramiste, également appelé mouliste ou sculpteur sur terre, est un professionnel spécialisé dans la création de formes et de modèles en argile destinés à la production de pièces en céramique. Ce métier requiert une maîtrise parfaite des techniques de modelage et de moulage, ainsi qu'une connaissance approfondie des propriétés des matériaux céramiques. Le processus débute par la conception d'un modèle original en argile, souvent basé sur un dessin ou une maquette. Le modeleur-céramiste sculpte ce modèle avec précision, utilisant divers outils pour atteindre les détails les plus fins. Une fois le modèle achevé, il crée un moule en plâtre qui servira à la reproduction en série de la pièce céramique. Cette technique permet de produire des objets utilitaires, décoratifs ou artistiques, allant des pièces de vaisselle aux sculptures complexes.
- Présence dans l'interindustrie : Le métier de Modeleur-céramiste / Mouliste (Sculpteur sur terre) se retrouve quasi exclusivement dans la branche Industries céramiques.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif de Modeleurs-céramistes / Moulistes salariés des entreprises de la branche Industries céramiques est estimé entre 100 et 150 salariés.
- Exercice du métier au sein de l'industrie : Dans un milieu industriel, le métier de modeleur-céramiste/mouliste (sculpteur sur terre) prend une dimension différente en raison des exigences de production en grande série et des standards de qualité élevés. Les professionnels des métiers d'art doivent adapter leurs compétences traditionnelles à des procédés plus automatisés, utilisant des équipements de pointe pour la conception et la fabrication des moules. Les spécificités incluent une collaboration étroite avec des ingénieurs et des techniciens pour optimiser les processus de production, la nécessité de respecter des tolérances strictes et de garantir une répétabilité parfaite des pièces. Le modeleur-céramiste doit également être capable de travailler avec des matériaux avancés et des composés céramiques spécifiques aux applications industrielles, qui peuvent inclure des propriétés techniques particulières comme la résistance à la chaleur, l'isolation électrique, ou la résistance chimique. La gestion des délais et des coûts de production devient également une composante essentielle du métier dans ce contexte.

Poêlier

- Description du métier : Le poêlier est un professionnel spécialisé dans la conception, la fabrication et l'installation de poêles en céramique, des pièces traditionnelles et fonctionnelles qui servent à chauffer les intérieurs tout en ajoutant une touche esthétique unique. Travaillant principalement avec des matériaux céramiques comme



la terre cuite et la faïence, le poêlier façonne chaque poêle selon des méthodes artisanales qui combinent des savoir-faire anciens avec des techniques modernes. Le processus de création débute par le dessin et la modélisation de chaque pièce, suivis du moulage et de la cuisson des éléments en céramique. Une fois les pièces prêtes, elles sont décorées avec des émaux et des motifs qui peuvent aller du plus simple au plus sophistiqué, selon les préférences du client et le style architectural de l'intérieur à chauffer.

- Présence dans l'interindustrie : Le métier de Poêlier se retrouve quasi exclusivement dans la branche Industries céramiques.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif de Poêliers salariés des entreprises de la branche Industries céramiques est estimé entre 50 et 100 salariés.
- Exercice du métier au sein de l'industrie : Dans un milieu industriel, le métier de poêlier comporte des spécificités notables telles que la production à grande échelle, l'utilisation de technologies avancées et le respect de normes strictes de qualité et de sécurité. Contrairement au travail artisanal où chaque pièce est unique et faite sur mesure, l'industrie exige une standardisation des modèles et une optimisation des processus pour répondre à une demande plus importante. Le poêlier doit maîtriser des techniques de fabrication assistée par ordinateur (FAO) et des équipements automatisés pour le moulage, la cuisson et le glaçage des éléments en céramique. De plus, le respect des normes environnementales et de sécurité est crucial, impliquant des procédés de production contrôlés pour minimiser les émissions et les déchets. La collaboration avec des ingénieurs et des techniciens est fréquente pour améliorer l'efficacité des lignes de production et assurer la qualité des produits finis.

Potier (de grès, de terre cuite, raku, terre vernissée, tourneur céramique)

- Description du métier : Le potier est un professionnel spécialisé dans la création d'objets en céramique, utilisant divers types de terres comme le grès, la terre cuite, le raku ou la terre vernissée. Travaillant principalement avec un tour de potier, ce professionnel façonne des pièces uniques telles que des vases, des bols, des assiettes et autres objets décoratifs ou utilitaires. Le processus commence par la préparation de l'argile, suivie du tournage où le professionnel donne forme à la pièce en travaillant manuellement ou avec des outils spécifiques. Après le tournage, les pièces sont laissées à sécher avant de subir une première cuisson appelée "biscuitage". Cette étape les rend plus résistantes pour les manipulations ultérieures, notamment l'application de glaçures ou d'autres décorations.
- Présence dans l'interindustrie : Le métier de Potier (de grès, de terre cuite, raku, terre vernissée, tourneur céramique) se retrouve quasi exclusivement dans la branche Industries céramiques.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif de Potiers salariés des entreprises de la branche Industries céramiques est estimé entre 50 et 100 salariés.
- Exercice du métier au sein de l'industrie : Dans un milieu industriel, le métier de potier prend une dimension plus mécanisée et standardisée tout en conservant une



part d'artisanat. Les potiers industriels utilisent souvent des équipements avancés comme des tours automatiques, des moules et des presses hydrauliques pour produire des pièces en grandes quantités avec une précision et une uniformité accrues. Les procédés de séchage et de cuisson sont optimisés avec des fours à haute capacité contrôlés par des systèmes informatiques pour garantir une qualité constante. Cependant, malgré cette mécanisation, le savoir-faire artisanal reste essentiel pour le contrôle de la qualité, la création de prototypes et l'ajustement des mélanges de glaçures et d'argiles pour répondre aux exigences spécifiques des clients. Le potier industriel doit également posséder des compétences en gestion de production et en maintenance des équipements, assurant ainsi une efficacité maximale et une réduction des déchets dans le processus de fabrication.

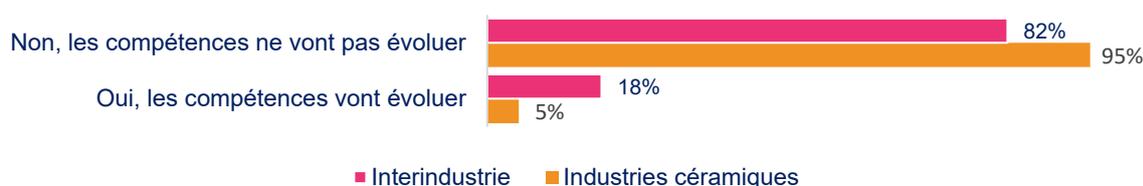
Technicien en développement de produits céramiques

- Description du métier : Le technicien en développement de produits céramiques est un professionnel hautement qualifié, spécialisé dans la conception et l'amélioration de divers produits en céramique. Ce métier requiert une connaissance approfondie des propriétés des matériaux céramiques. Dans le cadre de ses fonctions, le technicien en développement de produits céramiques utilise une variété d'équipements et de techniques de pointe, tels que les presses, les tours de potier, et les fours à haute température. Il doit également maîtriser les logiciels de modélisation et de simulation pour concevoir des prototypes et optimiser les processus de fabrication.
- Présence dans l'interindustrie : Le métier de Technicien en développement de produits céramiques se retrouve quasi exclusivement dans la branche Industries céramiques.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif de Techniciens en développement de produits céramiques salariés des entreprises de la branche Industries céramiques est estimé entre 50 et 100 salariés.
- Exercice du métier au sein de l'industrie : Dans un milieu industriel, le métier de Technicien en développement de produits céramiques comporte des spécificités liées à l'échelle et aux exigences de production. Le technicien doit non seulement maîtriser les techniques artisanales de base, mais aussi adapter ces méthodes à des processus de fabrication à grande échelle, souvent automatisés. Il travaille avec des équipements industriels sophistiqués, tels que des lignes de production automatisées et des fours industriels, nécessitant une compréhension approfondie des systèmes de contrôle et des normes de sécurité. Les exigences en termes de qualité, de régularité et de standardisation des produits sont particulièrement élevées dans un contexte industriel. De plus, il doit collaborer étroitement avec les équipes de production, de maintenance et de qualité pour optimiser les procédés, réduire les coûts et améliorer l'efficacité globale, tout en respectant les contraintes environnementales et réglementaires strictes du secteur industriel.



2.7 Les compétences requises chez les professionnels des métiers d'art de la branche

Les évolutions de compétences attendues par les professionnels des métiers d'art salariés de la branche



Source : enquête d'Olecio pour OPCO 2i

En ce qui concerne la perception des compétences complémentaires émergentes, elle varie parmi les entreprises de la branche. Ainsi seulement 5% des répondants anticipent une évolution des compétences complémentaires dans les années à venir, moins encore que l'ensemble de l'interindustrie. Parmi les compétences émergentes identifiées, la capacité de présentation (savoir expliquer son travail, présenter l'entreprise...) est de plus en plus valorisée. En effet, avec la montée en puissance de l'importance de l'image de marque, il devient essentiel pour les salariés d'être aptes à présenter et à promouvoir les produits de manière attrayante et professionnelle. Cela implique non seulement des compétences en communication, mais également une compréhension des dynamiques de marketing et de branding.

La majorité des répondants estiment que les compétences techniques de base restent primordiales et suffisantes pour la plupart des métiers d'art de la branche. Cependant, il est indéniable que pour se démarquer dans un marché de plus en plus concurrentiel, les compétences liées à la valorisation de l'image de marque pourraient devenir un atout stratégique pour les professionnels de la fabrication de l'ameublement.



Source : enquête d'Olecio pour OPCO 2i

Parmi les 18 % des répondants de la branche qui estiment que les compétences complémentaires vont évoluer dans les prochaines années, 69 % d'entre elles déclarent que les compétences liées aux outils numériques (allant des outils de conception aux machines à commandes numériques) vont prendre de l'importance ou vont évoluer. Bien que l'utilisation des outils numériques varie selon la taille des entreprises et ne soit pas encore généralisée, il est indéniable qu'un grand nombre d'entre elles cherchent à intégrer ces technologies dans leurs activités. Cela entraîne une évolution nécessaire des compétences des salariés.



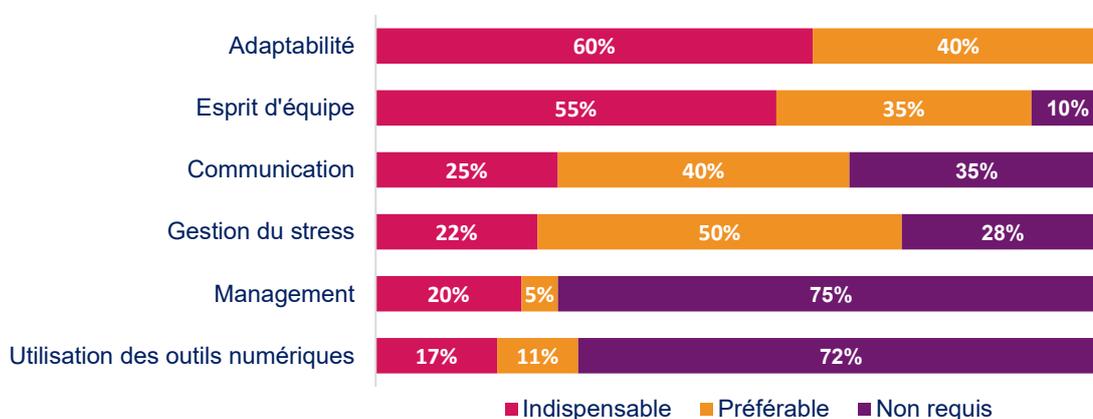
Outre ces compétences, les répondants ont souvent souligné la nécessité de développer des compétences comportementales. Ces compétences, également appelées soft skills, sont devenues un critère de recrutement de plus en plus important pour une partie des entreprises de l'interindustrie.

Les employeurs recherchent des candidats qui non seulement possèdent des compétences techniques, mais aussi des qualités personnelles telles que la communication ou la capacité à travailler en équipe. Ces compétences comportementales sont essentielles pour s'adapter aux environnements de travail en constante évolution, favoriser une meilleure collaboration entre les équipes.

Les compétences transverses les plus recherchées

Compétences transverses requises pour exercer un métier d'art dans la branche

Source Enquête OPCO 2i Métiers d'art 2024



Les résultats de l'enquête révèlent des priorités variées en fonction des compétences transverses recherchées pour les professionnels des métiers d'art salariés. Il apparaît que l'adaptabilité est considérée comme une compétence absolument indispensable par une majorité écrasante de 60 % des répondants et préférable pour les autres. Cette importance élevée peut être attribuée à la nature évolutive et souvent personnalisée des projets dans les métiers d'art, où les professionnels doivent fréquemment s'adapter à de nouvelles techniques, matériaux, ou exigences des clients.

2.8 L'offre de formation initiale menant aux métiers d'art présents de la branche

Méthodologie employée pour recenser l'offre de formation dédiée aux métiers d'art

Nous avons entrepris un recensement le plus exhaustif possible des formations initiales disponibles au niveau national pour aller vers les métiers d'art présents dans l'interindustrie. Pour cela, un travail d'identification de l'ensemble des certifications menant potentiellement aux métiers d'art de l'interindustrie a été réalisé. Au total, près de 430 certifications différentes ont été identifiées par de l'analyse sémantique et un croisement avec les bases de formation d'OPCO 2i (en particulier les formations en alternance).



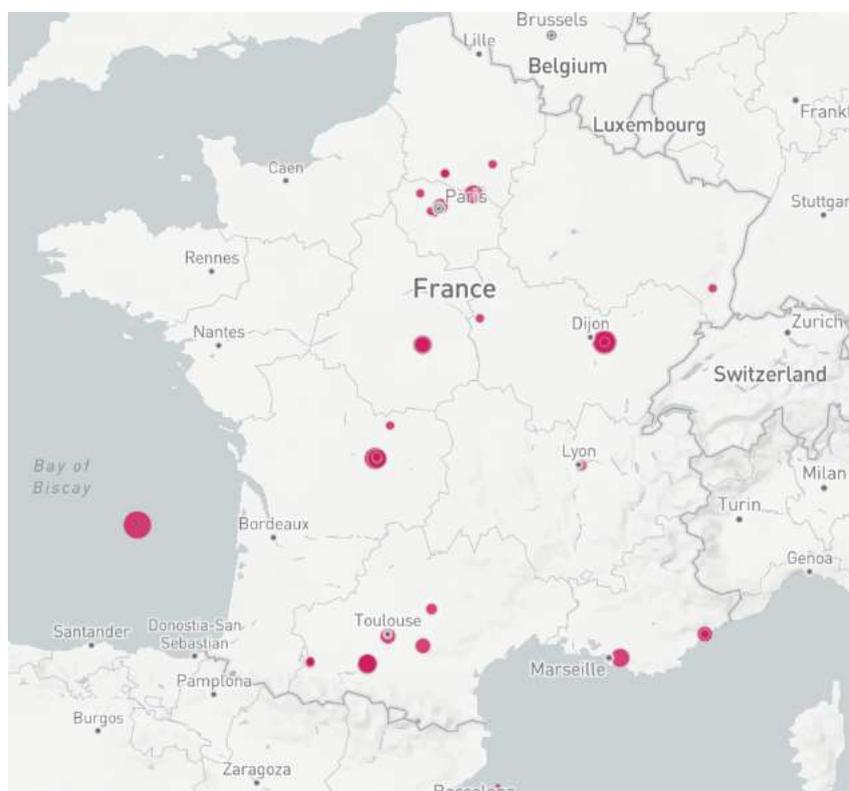
À partir des certifications retenues, nous avons recherché l'ensemble des établissements (quel que soit leur statut) qui forment sur ces certifications. Nous nous sommes appuyés sur les bases de données suivantes :

- France compétences : base des organismes de formation habilités sur les certifications enregistrées au RNCP et au RS
- ONISEP
 - Ministère de l'Éducation nationale : base des lycées délivrant les certifications retenues (en voie scolaire)
 - Ministère de l'Enseignement supérieur : base des établissements du supérieur délivrant les certifications retenues.
 - Parcoursup : Cartographie des formations Parcoursup exploitée pour recenser des DN MADE
- Réseau des Carif-Oref : Base des établissements proposant des formations en alternance menant aux certifications retenues

L'ensemble de ces données ont été dédoublonnées et ont permis d'identifier près de 5 500 formations actives menant aux métiers d'art présent dans l'interindustrie.

Nous avons ainsi pu développer des cartes de visualisation représentant la répartition géographique de l'offre de formation initiale sur l'ensemble du territoire, nous permettant ainsi d'identifier les disparités régionales par type de formation et par branche.

Atlas des formations initiales pouvant mener aux métiers d'art présents dans les entreprises de la branche⁷



Sources Onisep, France Compétences, RCO – Traitement Olecio 2024

⁷ Le point dans le golfe de Gascogne correspond aux formations dont l'adresse ou les coordonnées géographiques ne sont pas renseignées dans les bases traitées.

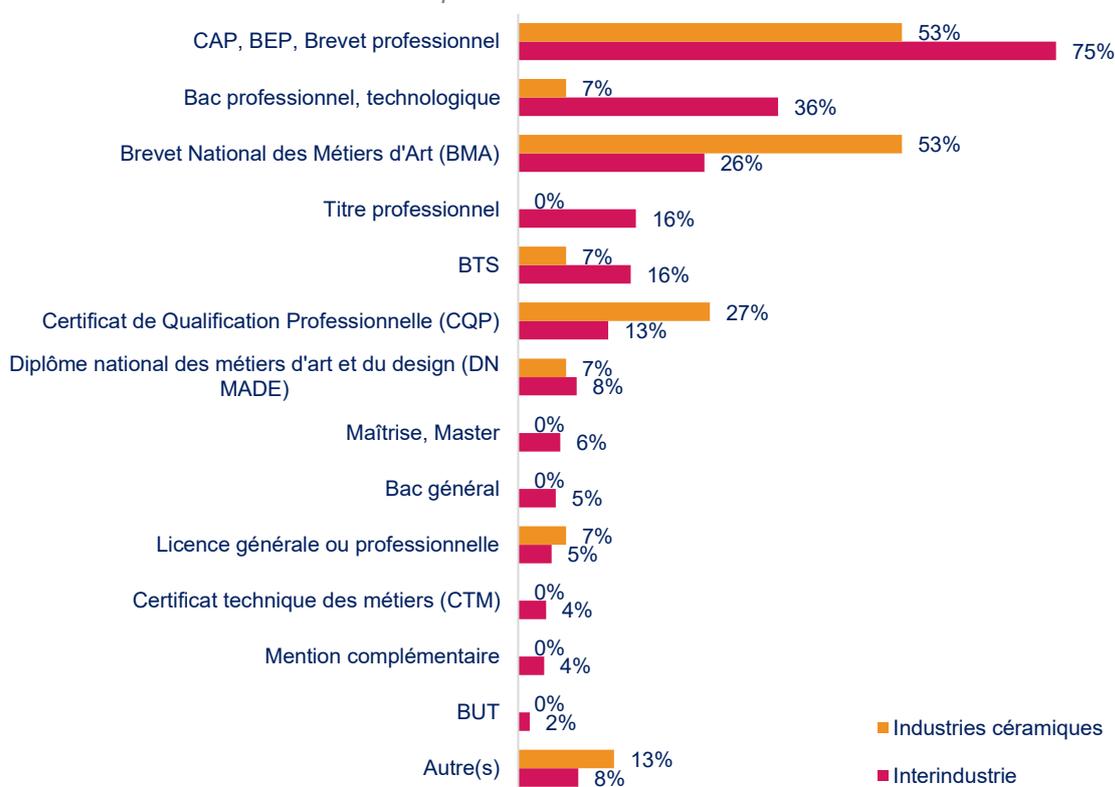
Nous recensons près de 80 formations menant aux métiers d'art de la branche. La répartition de ces formations montre une concentration marquée dans certaines régions clés. En effet, Paris se distingue par une forte densité de cercles, indiquant une présence significative de formations menant aux métiers d'art exercés dans les entreprises de la céramique. Dijon est également un centre majeur, avec une concentration notable de formations, ce qui en fait un pôle important pour la formation pour la branche.

D'autres villes comme Toulouse, Limoges et Marseille présentent également des concentrations significatives. Autour de Toulouse se concentrent plusieurs cercles de taille variable, soulignant une offre de formation diversifiée. La région autour de Limoges, connue pour son histoire dans la production de porcelaine et de céramique, affiche également une densité notable. En dehors de ces principaux centres, la carte révèle une distribution plus clairsemée, mais néanmoins présente dans d'autres parties du territoire. Cette répartition indique que, bien que les grands centres urbains dominent en termes de densité de formations, il existe des opportunités d'accès aux formations initiales dans diverses régions de France, offrant une certaine décentralisation et accessibilité pour les futurs professionnels des métiers d'art de la branche.

Les entreprises peuvent être amenées à rechercher des candidats possédant un certain niveau de qualification.

Types de certifications recherchées par les entreprises de la branche pour leurs recrutements

Source Enquête OPCO 2i Métiers d'art 2024



Les principaux résultats montrent une forte demande pour les diplômes de CAP, BEP, Brevet professionnel et tout comme les Brevet National des Métiers d'Art (BMA), avec 53 %, des entreprises de céramique préférant ce niveau de qualification. Cette prédominance peut s'expliquer par la nature technique et pratique des métiers dans ces secteurs, où les



compétences manuelles acquises à travers ces certifications sont essentielles pour la production de haute qualité. Les diplômes de Bac professionnel et technologique sont très peu sollicités par entreprises de la branche (7%), contre 36 % dans l'interindustrie. Cependant les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) sont cités pour 27 % des entreprises de la branche (contre 13 % pour l'interindustrie). Les CQP sont des certifications conçues par les branches professionnelles pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises. Une forte demande pour ces qualifications indique que les entreprises recherchent des compétences très spécialisées et adaptées aux exigences particulières de leur secteur d'activité. Les CQP mettent souvent l'accent sur une formation pratique et opérationnelle, directement applicable en milieu de travail. Cela montre que les entreprises valorisent des employés immédiatement opérationnels, capables de s'intégrer rapidement et efficacement à leurs processus de production.

Il est intéressant de noter que la mobilisation des formations de niveau supérieur, telles que les licences générales ou professionnelles restent très faibles d'après les répondants de la branche. Cette tendance suggère une préférence marquée pour des formations plus courtes et directement opérationnelles.

En tenant compte des types de formations généralement privilégiées par ces entreprises, il est également pertinent d'analyser la répartition de ces diverses certifications à travers l'ensemble du territoire. Les cartes ci-dessous présentent une répartition géographique de l'offre de formations pour les métiers d'art à travers la France, avec un focus particulier sur les offres de CAP, BMA et Licence professionnelle / BUT. Il existe en effet des disparités notables entre les différents types de diplômes.

*Répartition de l'offre de **CAP** pour la branche*



*Répartition de l'offre de **BMA** pour la branche*



*Répartition de l'offre de **BTS** pour la branche*



Bien que le CAP soit le type de certification le plus sollicité lors du recrutement des candidats pour les entreprises répondantes de la branche, son offre semble assez rare et mal répartie sur le territoire, avec seulement 29 formations disponibles. On observe toutefois une certaine concentration autour de la région parisienne, de Dijon et de Toulouse.

En ce qui concerne l'offre de BMA qui est tout autant sollicitée par les entreprises répondantes de la branche, elle est encore moins bien répartie sur le territoire avec seulement 22 formations identifiées. Cette plus faible densité dans la distribution géographique peut limiter l'accès aux étudiants souhaitant suivre des formations menant aux métiers d'art de la branche.

Enfin, le BTS Industries céramique dispensé dans deux établissements semble peu sollicité par les entreprises pour leurs métiers d'art (7 % des répondants).

Une offre de formation jugée trop généraliste, pas assez pratique et qui présente des carences sur certains métiers spécifiques

Outre la localisation des formations, la formation peut également être considérée comme généraliste et même inadéquate par rapport aux besoins des entreprises. Bien qu'il existe une offre de formations initiales pour les entreprises de la branche Industries céramiques, les entreprises estiment que ces formations ne correspondent pas aux besoins réels.

Voici les principaux constats qui peuvent être faits sur l'offre de formation initiale :

- **Écart entre les acquis de formation initiale et les besoins réels des entreprises :** Les profils de jeunes sortis de formation initiale peuvent faire face à un décalage entre les exigences de la période de formation initiale et, par la suite, le quotidien en entreprise de l'interindustrie. Les entretiens ont permis de mettre en évidence que l'offre de formation initiale devrait s'adapter aux exigences particulières, ce qui n'est pas le cas d'après quelques répondants interrogés. Cette inadéquation entre le contenu des programmes de formation et les compétences techniques demandées par les entreprises, peut entraîner des difficultés d'intégration pour les jeunes diplômés. En conséquence, les entreprises doivent souvent organiser des formations complémentaires pour pallier ces lacunes, ce qui engendre des coûts supplémentaires et peut retarder la pleine efficacité des nouveaux employés.

« Nous sommes souvent déçus par le niveau des jeunes diplômés, car ils ne connaissent pas la réalité de la production en entreprise, sur volet industriel.

« On se rend compte qu'il n'y a pas un engouement des entreprises, car c'est une formation très généraliste et que la formation initiale ne répond pas aux besoins des entreprises. »

Verbatim issu d'un entretien réalisé auprès d'une entreprise – mai 2024

- **Besoin d'intégrer une personne opérationnelle assez rapidement :** Les entreprises de la branche font face à des impératifs de production, exigeant ainsi aux nouveaux arrivants qu'ils soient immédiatement productifs ou tout du moins, qu'ils aient la capacité de s'adapter rapidement. Les jeunes issus de la formation initiale nécessitent souvent une période d'intégration et d'acclimatation qui n'est pas toujours compatible avec les besoins urgents des entreprises. Cette situation met en évidence l'importance d'intégrer davantage de pratique et de mise en situation réelle dans le cursus de formation.

Poids de l'expérience et de la formation dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie

Même si les formations initiales étaient parfaitement adéquates, elles ne sauraient couvrir absolument toutes les compétences d'un métier d'art, car beaucoup d'entre elles s'apprennent après la formation initiale : par l'expérience, par l'apprentissage autonome et l'apprentissage par les pairs (parcours informel) et par la formation continue auprès d'un



formateur (parcours formel). Les jeunes sortis de formation se retrouvent souvent confrontés à des situations pratiques pour lesquelles ils n'ont pas été suffisamment préparés. Le manque de pratique peut créer un écart significatif entre la formation théorique reçue et les compétences techniques exigées en entreprise. Cela peut ainsi entraîner une période d'adaptation plus longue et une nécessité accrue de formation dès l'arrivée en entreprise.

« Le CAP, le bac pro, et les CQP sont les certifications les plus couramment utilisées pour la décoration sur porcelaine, mais en réalité, l'apprentissage se fait sur le tas. »

« Il y a différentes techniques à apprendre selon les pièces à réaliser. »

« Il faut au moins 10 ans de pratiques pour pouvoir exécuter le métier de fileur à la perfection. »

Verbatim issu d'un entretien réalisé auprès d'une entreprise – mai 2024

Les métiers d'art existant dans la branche présentent de multiples facettes et impliquent de travailler sur une grande variété de technique. Par ailleurs, l'exigence des entreprises de la branche peut souligner qu'une formation unique ne peut couvrir l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier.

La reconversion, un vivier de futurs professionnels en croissance, mais qui nécessite un accompagnement spécifique

Les entreprises mettent également en place diverses stratégies pour pallier le manque de candidats qualifiés. Par exemple, lorsque des formations continues pertinentes sont reconnues par les professionnels du secteur, mais ne sont pas inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), les individus souhaitant se reconvertir doivent financer eux-mêmes leur formation⁸. Malgré cet obstacle, le vivier de personnes en reconversion reste significatif. Il est crucial de prendre en compte les besoins de ce public en pleine mutation. La persistance d'une forte tendance à la reconversion malgré ces éventuels obstacles contribue à alimenter l'idée que les formations initiales et continues doivent être repensées en prenant ce public en compte.⁹

⁸ <http://www.unma.fr/wp-content/uploads/rapport-branche-professionnelle-metiers-art.pdf> p.41

⁹ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/metiersart/15b5038_rapport-information#_Toc256000053



2.9 L'offre de formation continue pour les professionnels des métiers d'art salariés de la branche

Les dynamiques de formation continue pour les professionnels des métiers d'art salariés dans la branche

Les résultats de l'enquête auprès des entreprises de l'interindustrie employant des professionnels des métiers d'art salariés montrent des tendances claires concernant les moyens de développement des compétences des salariés. Dans l'interindustrie, la formation au poste de travail est de loin la méthode la plus utilisée, avec plus des deux tiers (69 %) des entreprises qui y recourent. Cette préférence pour la formation sur le poste de travail reflète l'importance du geste et de la transmission du savoir-faire interne de l'entreprise. Ces savoir-faire constituent un capital immatériel très important pour ces entreprises. Il est difficile de trouver des structures pour former à ces savoir-faire pour plusieurs raisons. Ces savoir-faire sont rares, ils constituent des actifs immatériels stratégiques que l'entreprise ne souhaite pas toujours diffuser à des concurrents, les temps de formation seraient trop longs pour assurer un apprentissage complet.

Moyens mobilisés par les entreprises pour former les professionnels des métiers d'art salariés dans la branche

Source Enquête OPCO 2i Métiers d'art 2024

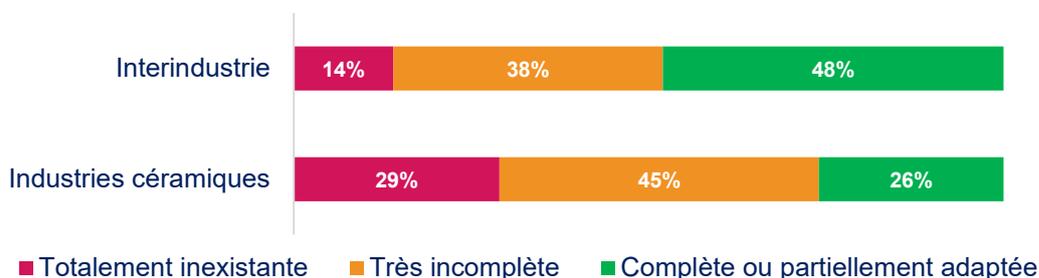


En comparaison, la branche Industries céramiques présente des chiffres légèrement inférieurs, avec 55 % des entreprises optant pour la formation sur poste de travail. La formation avec un organisme externe est également courante, avec respectivement 20 % et 28 % des entreprises de la branche et de l'interindustrie optant pour cette méthode, ce qui montre une certaine ouverture à des expertises externes pour le développement des compétences des professionnels des métiers d'art. Certaines entreprises affirment qu'elles aimeraient y recourir davantage, mais que l'offre est insuffisante (cf. ci-dessous).



Évaluation par les entreprises de l'offre de formation continue accessible aux professionnels des métiers d'art salariés dans la branche

Source Enquête OPCO 2i Métiers d'art 2024



Les éléments présentés ci-dessus sont une évaluation globale de l'adéquation des formations continues aux besoins des entreprises de l'interindustrie et de la branche sur la base des résultats de l'enquête réalisée dans le cadre de cette étude. Dans la continuité des constats décrits ci-dessus sur les pratiques de formation continue mobilisées par les entreprises, pour près des trois quarts des répondants de la branche (74 %), l'offre de formation continue accessible aux professionnels des métiers d'art salariés de la branche est très incomplète, voire totalement inexistante.

La formation continue utilisée pour combler les carences de la formation initiale

Les formations continues réalisées dans des organismes extérieurs sont parfois, mais rarement mobilisées pour compenser les carences des formations initiales lorsque celles-ci sont jugées trop généralistes. Le plus souvent la formation se fait en interne et de façon plutôt informelle.

Le recours à un dispositif comme l'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) est extrêmement peu utilisé par les entreprises de la branche tout comme par les entreprises de l'interindustrie qui emploient des métiers d'art. Ce dispositif pourtant créé pour accompagner et encadrer des pratiques de formation courantes dans les entreprises souffre en réalité d'une trop forte complexité de mise en œuvre. Comme une action de formation délivrée par un organisme de formation extérieur, l'AFEST a obligatoirement des objectifs professionnels, un parcours formalisé, un encadrement pédagogique, et des évaluations. S'ajoute à cela, selon les entreprises, une complexité administrative de mise en place et de faibles incitations financières.

« Nous nous sommes penchés sur l'AFEST, mais nous avons été refroidis par la complexité de mise en œuvre pédagogique et administrative. »

Verbatim d'une entreprise de la branche - Mars 2024

Un des freins importants mentionnés par les entreprises sur le recours à de la formation externe ou même de la formation interne encadrée est la désorganisation des équipes lorsqu'un ou plusieurs collaborateurs partent en formation. Les plus petites entreprises ressentent plus fortement ce poids de l'immobilisation d'un ou plusieurs salariés pour la



formation continue formelle ; aussi, la formation « sur le tas » peut être plus prégnante dans ces structures.

Par ailleurs, les plus petites structures n'ont généralement pas d'interlocuteur identifié pour piloter la formation continue (identifier les besoins, repérer les organismes de formation, organiser la logistique de la formation, suivre l'acquisition des compétences...). Cette charge revient souvent au dirigeant de l'entreprise.

Mais un accès à la formation continue difficile notamment en raison des coûts de formation importants

Les entreprises de la branche rencontrent des difficultés importantes pour trouver des formations techniques adaptées aux besoins de leurs salariés exerçant des métiers d'art, principalement en raison des coûts financiers élevés associés à ces formations. Ces métiers d'art nécessitent des compétences très spécifiques et pointues, ce qui implique que les formations doivent être intensives et de haute qualité pour répondre aux exigences des entreprises de la branche. Cependant, ces formations, souvent dispensées par des experts rares et hautement qualifiés, sont coûteuses à organiser. Le coût des matières premières, souvent de grande qualité et onéreuses, ajoute une contrainte supplémentaire. De plus, les formations doivent être adaptées à un nombre limité (voire très limité) de stagiaires par an, afin de garantir un enseignement personnalisé et efficace, ce qui limite encore davantage les possibilités d'amortir les coûts sur un grand nombre de participants.

En outre, le nombre limité de formateurs disponibles représente une autre difficulté majeure. Les formateurs, spécialisés dans des techniques traditionnelles et souvent uniques, sont rares et leur disponibilité est limitée. Cela restreint la capacité des entreprises à planifier et organiser des sessions de formation en fonction de leurs besoins opérationnels. L'absence de formateurs en nombre suffisant entraîne une concurrence accrue entre les entreprises pour accéder à ces formations, exacerbant ainsi les difficultés financières. Les entreprises doivent parfois attendre longtemps avant de pouvoir inscrire leurs salariés à des formations adaptées, ce qui peut retarder la mise à jour des compétences nécessaires à la compétitivité et à la qualité de leur production. Cette situation crée un cercle vicieux où les coûts élevés et la rareté des formations freinent le développement des compétences dans un secteur pourtant essentiel au patrimoine culturel et économique de la France.

Un usage important des formations internes pour développer les compétences spécifiques liées au métier exercé

L'enseignement de certains savoir-faire spécifiques n'est parfois pas envisageable en formation initiale, d'autant plus que les entreprises ont développé des savoir-faire spécifiques ou qui demandent une sensibilité particulière. Ce capital immatériel permet aux entreprises de se démarquer de leurs concurrents. Il peut s'agir, par exemple, d'une sensibilité liée à la matière, à son usage et à ses contraintes. Ce savoir-faire se construit particulièrement par l'expérience. Dans ce cas les entreprises peuvent chercher à créer un lien entre un salarié entrant et un salarié senior, parfois proche de la retraite.

Certaines entreprises ont un fonctionnement qui leur permet de dispenser des formations techniques en interne de manière informelle, tandis que les formations sur les thématiques tertiaires sont généralement réalisées en dehors de l'entreprise.



3. Conclusion

Les métiers d'art dans les entreprises de l'interindustrie sont confrontés à des enjeux importants pour assurer leur pérennité ainsi que celle des objets d'art qu'ils produisent. Ces objets demeurent prisés et recherchés par les consommateurs qui tiennent particulièrement à la dimension esthétique travaillée avec soin et à la haute-technicité.

Les enjeux clés pour les métiers d'art dans les prochaines années sont :

- Améliorer l'accès à la formation continue pour les professionnels salariés des métiers d'art et accompagner la transmission des savoir-faire.
- Renforcer la notoriété des métiers d'art et leur attractivité auprès du grand public.
- Fidéliser les talents et stimuler les reconversions vers les métiers d'art.
- Accompagner les entreprises comptant des métiers d'art dans leurs équipes sur les transitions numérique et écologique.

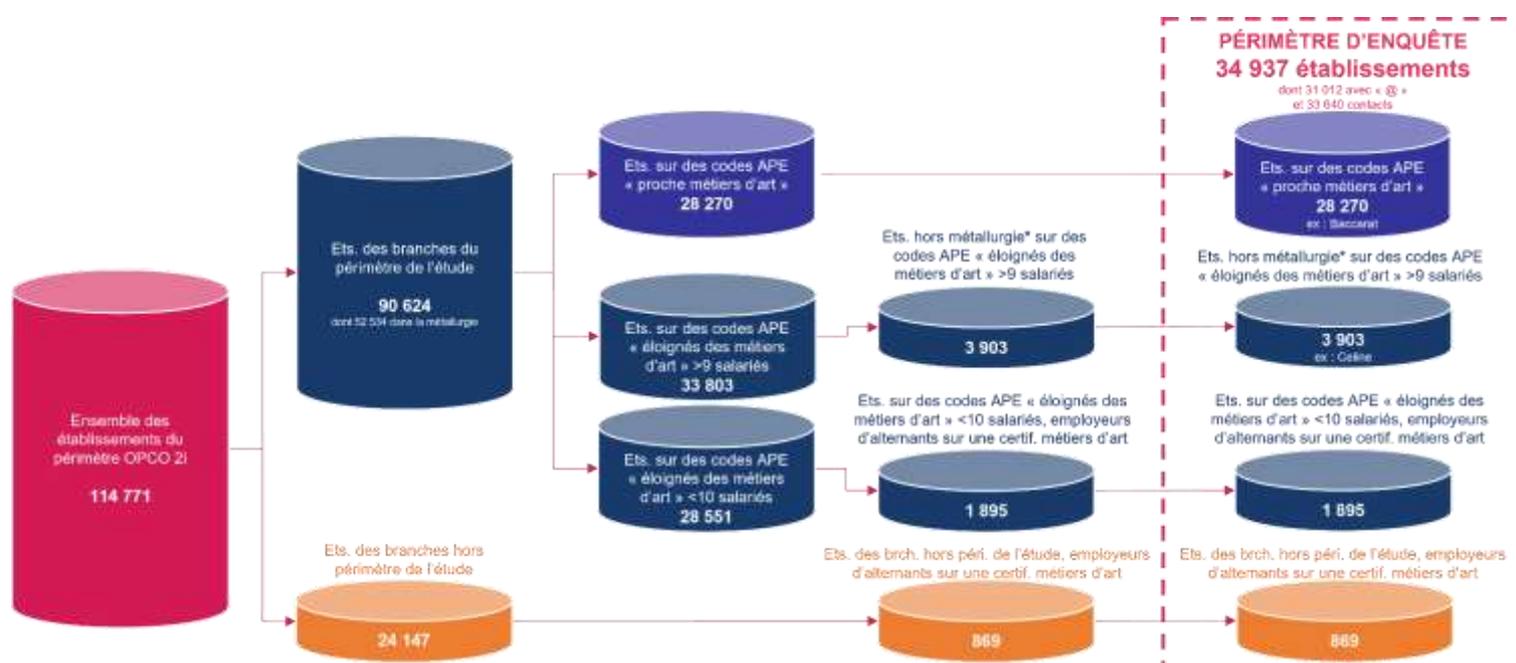
Le présent état des lieux sur les métiers d'art, leurs enjeux et leurs singularités, constitue ainsi une base pour penser des pistes d'actions permettant de les accompagner face aux mutations auxquelles ils sont confrontés.



4. ANNEXES

Logique de construction du panel d'établissements interrogés

Une démarche successive pour identifier les établissements employant le plus probablement des professionnels salariés des métiers d'art. Nous avons « récupéré » ces 3 903 établissements aux effectifs supérieurs à 9 salariés dans le but d'obtenir des données sur des situations qui nous auraient autrement échappé. En raison d'un très grand volume d'établissements relevant de la branche Métallurgie et de la faible probabilité d'y trouver des professionnels salariés des métiers d'art, nous avons écarté les établissements de cette branche à cette étape de la démarche.



Liste des certifications menant aux métiers d'art de l'interindustrie retenues

BRANCHE	CERTIFICATION
Industries céramiques	
Industries céramiques	Bac pro technicien modelleur
Industries céramiques	BMA Céramique
Industries céramiques	BTS industries céramiques
Industries céramiques	CAP Décoration en Céramique
Industries céramiques	CAP Modèles et moules Céramique
Industries céramiques	CAP modèles et moules céramiques
Industries céramiques	CAP modèles et moules céramiques (Apprentissage)
Industries céramiques	CAP Tournage en céramique
Industries céramiques	Céramiste
Industries céramiques	CQP Décorateur sur céramique
Industries céramiques	Fabrication industrielle des céramiques
Industries céramiques	Industries céramiques
Industries céramiques	Modéliste
Industries céramiques	Textiles et céramiques option : arts de la céramique



Méthodologie d'estimation de l'effectif de salariés sur des métiers d'art

La méthodologie de recensement et d'analyse

Au regard des six critères différents décrits ci-dessus (partie 1.3), près de **280 métiers d'art¹⁰ présents de manière non exceptionnelle dans les entreprises de l'interindustrie ont été identifiés**. Cette grande diversité de métiers se retrouve dans les entreprises de 17 branches professionnelles sur le total des 29 de l'interindustrie.

L'enjeu de quantification des effectifs de professionnels des métiers d'art salarié dans l'interindustrie est crucial pour, d'une part dresser un état des lieux des métiers d'art dans le périmètre d'intervention d'OPCO 2i, et d'autre part dimensionner correctement les dispositifs d'accompagnement RH.

La méthodologie suivante a été déployée pour réaliser des estimations des effectifs de professionnels des métiers d'art salarié des entreprises des branches professionnelles de l'interindustrie.

1. **Regroupement des métiers** : Afin de manipuler une liste plus restreinte avec moins de diversité, les 280 métiers ont été regroupés en 95 familles de métiers. Ces regroupements de métiers ont également été utilisés pour les besoins de l'enquête en ligne.

Exemple :

Métiers	Famille de métiers
- Coloriste textile pour chaussures - Monteur chaussure - Réparateur(rice) de montage - Fabricant de chaussures - Piqueur - Retoucheur(se)	- Fabricant de chaussures (montage, piquage, patronnage, prototypage, retouchage)

2. **Rattachement des familles de métiers à des code APE** : Afin de se rapprocher d'une source statistique fiable et reconnue disposant d'éléments de dénombrement des effectifs salariés et des établissements les familles de métiers ont été rattachées à des codes APE (ou codes NAF).

Exemple :

Métiers	Famille de métiers	Code APE	Libellé APE
Coloriste textile pour chaussures Monteur chaussure Réparateur(rice) de montage Fabricant de chaussures Piqueur Retoucheur(se)	Fabricant de chaussures (montage, piquage, patronnage, prototypage, retouchage)	1520Z	Fabrication de chaussures

¹⁰ Métiers présents dans l'arrêté interministériel du 24 décembre 2015 et/ou validant 3 critères minimum



3. Estimation d'une part de métier d'art par code APE : Sur chaque code APE une proportion d'effectif salarié minimum et maximum exerçant des métiers d'art au sens retenu pour la présente étude (cf. critères de caractérisation des métiers d'art en partie 1.3) a été déterminée. Les sources suivantes ont permis de déterminer ces proportions :

- **Entretiens réalisés auprès d'experts** : à travers les près de 80 entretiens réalisés auprès d'experts et de dirigeants d'entreprises employant des professionnels sur des métiers d'art le poids de ces derniers parmi l'ensemble de l'organisation a été interrogé
- **Analyse documentaire et presse** : Près de 90 publications relatives aux métiers d'art ont été analysées pour les besoins de l'étude et pointent certaines estimations quantitatives indicatives sur le poids des métiers d'art (bibliographie disponible en fin de rapport).
- **Analyse par échantillonnage des activités détaillées des entreprises sur le Code APE** : Sur chaque code APE, un échantillon d'entreprises du périmètre d'OPCO 2i a été analysé en recherchant l'activité détaillée exercée (sites web, annuaires professionnels, offres d'emploi publiées...).
- **INSEE** : Étude « Les métiers artistiques¹¹ » publiée en 2013 qui fait notamment état d'une population de 23 600 actifs sur des métiers d'art (hors spectacle, art visuel et art de la mode ou de la décoration)
- **Chambre des métiers et de l'artisanat** : La CMA publie des données sur les entreprises artisanales inscrites au Répertoire national des métiers. Ce répertoire est un jeu de données produit par l'Institut national de la propriété industrielle à partir des répertoires des métiers maintenus par les chambres des métiers et de l'artisanat qui constitue un registre public des entreprises artisanales. Nous y trouvons notamment :
 - le nombre d'entreprises inscrites par code APEA qui constitue une sous-classe APE détaillant l'activité artisanale exercée.
 - le nombre d'emplois par métier artisanal

Exemple :

Code APE	Dénomination APE	% de l'effectif salarié exerçant un métier d'art par entreprise	
		Min.	Max.
1520Z	Fabrication de chaussures	10%	20%
1330Z	Ennoblement textile	15%	30%
0811Z	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise	5%	15%

Note : L'exploitation de l'enquête réalisée auprès des entreprises n'est pas pertinente pour l'estimation de la part des métiers d'art dans les entreprises. L'échantillon de répondant est fortement biaisé, car l'enquête visait spécifiquement des entreprises qui emploient des professionnels des métiers d'art salariés

4. Calcul du nombre de salariés de l'interindustrie : À partir de l'estimation de l'effectif des entreprises de l'interindustrie par code APE à fin 2022, une fourchette d'effectif de salarié sur des métiers d'art est calculée.

¹¹ https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1288290/FPORSOC13j_D4_artistiques.pdf



Exemple :

Code APE	Libellé APE	% de l'effectif salarié exerçant un métier d'art par entreprise		Effectif salarié dans le périmètre OPCO 2i	Nb min de salariés MA	Nb max de salariés MA
		Min.	Max.			
1520Z	Fabrication de chaussures	10%	20%	3 868	387	774
1330Z	Ennoblement textile	15%	30%	2 115	317	634
0811Z	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise	5%	15%	2 855	143	428

5. Calcul du nombre de salariés de l'interindustrie : À partir de l'estimation de l'effectif des entreprises de l'interindustrie par code APE, une fourchette d'effectif de salarié sur des métiers d'art est calculée.

Exemple :

Familles de métiers	APE		Nb min de salariés MA	Nb max de salariés MA	Poids du métier groupé sur l'APE	Nb min salariés	Nb max salariés
Bottier main	1520Z	Fabrication de chaussures	387	774	20%	77	155
Designer, styliste de chaussures					20%	77	155
Fabricant de chaussures (montage, piquage, patronnage, prototypage, retouchage)					60%	232	464





  observatoire-competences-industries.fr
